



PRÉFET DE LA HAUTE-SAVOIE

Plan de Protection de l'Atmosphère de la Vallée de l'Arve

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Le Préfet de la Haute-Savoie communique :

Par arrêté préfectoral n°PAIC-2018-0107 en date du 15 novembre 2018, une enquête publique de 35 jours et demi sur le projet de **Plan de Protection de l'Atmosphère de la vallée de l'Arve – PPA 2018-2023**, est prescrite :

du lundi 10 décembre 2018 au lundi 14 janvier 2019 à 12 H 00 inclus.

Ce projet concerne les communes de : Amancy, Araches-la-Frasse, Arenthon, Ayze, Bonneville, Brison, Chamonix-Mont-Blanc, Chatillon sur Cluses, Cluses, Combloux, Contamines sur Arve, Cordon, Cornier, Demi-Quartier, Domancy, Eteaux, La Chapelle-Rambaud, La Roche sur Foron, Le Petit Bornand-Les Glières, Le Reposoir, Les Contamines-Montjoie, Les Houches, Marignier, Magland, Marnaz, Megève, Mont-Saxonnex, Nancy sur Cluses, Passy, Praz sur Arly, Saint Gervais-Les-Bains, Saint-Laurent, Saint Pierre en Faucigny, Saint Sigismond, Saint Sixt, Sallanches, Scionzier, Servoz, Thyez, Vallorcine, Vougy.

La décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure est un arrêté préfectoral.

Pendant toute la durée de l'enquête, un exemplaire du dossier (support papier) sera mis à la disposition du public ainsi qu'un registre d'enquête publique (support papier) :

* à la **Sous-Préfecture de BONNEVILLE** - 122 rue du Pont BP 138 74136 BONNEVILLE CEDEX (*Siège de l'enquête*) où un poste informatique sera également mis à la disposition du public pour consultation du dossier et accès au registre dématérialisé : les lundi, mardi, jeudi, vendredi de 8 H 30 à 11 H 45.

* ainsi que dans les 5 **Communautés de Communes** ci-après :

- **Communauté de Communes du Pays Rochois**, Maison de Pays 1 place Andrevetan 74800 LA ROCHE SUR FORON - du lundi au jeudi de 8 H 30 à 12 H et de 14 H à 17 H 30 et vendredi de 8 H 30 à 12 H et de 14 H à 17 H.

- **Communauté de Communes de Faucigny-Glières** 6 place del'hôtel de ville 74130 BONNEVILLE - du lundi au vendredi de 9 H à 12 H et de 13 H 30 à 17 H.

- **Communauté de Communes de la Vallée de Chamonix Mont-Blanc**, 101 place du triangle de l'Amitié 74400 CHAMONIX – du lundi au jeudi de 9 H à 12 H et de 14 H à 17 H 30 et vendredi de 9 H à 12 H.

- **Communauté de Communes Pays du Mont-Blanc**, PAE du Mont-Blanc 648 chemin des prés-Caton 74190 PASSY – du lundi au jeudi de 9 H à 12 H et de 13 H 30 à 17 H et vendredi de 9 H à 12 H.

- **Communauté de Communes Cluses Arve et Montagnes**, Immeuble le Cristal 3 Rue du Pré Bénévix 74300 CLUSES – du lundi au vendredi de 8 H 30 à 12 H et de 13 H 30 à 17 H.

Le projet du PPA pourra être consulté pendant toute la durée de l'enquête

- sur le site internet de la Préfecture de Haute-Savoie www.haute-savoie.gouv.fr (pointer le curseur sur *les services de l'Etat en Haute-Savoie/ Politiques publiques /environnement/ enquête publique et avis / année 2018*).

- et sur le site internet <https://www.registre-dematerialise.fr/1048>

Le dossier d'enquête publique comprend notamment un rapport sur l'évaluation environnementale. Ce rapport est consultable sur le site internet www.haute-savoie.gouv.fr ou sur le site internet <https://www.registre-dematerialise.fr/1048>

Le public pourra adresser ses observations et remarques :

-sur le registre d'enquête (support papier) déposé en Sous-Préfecture de Bonneville et dans chacune des 5 communautés de communes ci-dessus (CC Pays Rochois- CC Faucigny Glières- CC Vallée de Chamonix – CC Pays du Mont-Blanc – CC Cluses Arve et Montagnes).

- par lettre (envoi postal) à l'adresse suivante :

*Monsieur Le Président de la Commission d'enquête du Plan de Protection de la vallée de l'Arve,
Sous-Préfecture de Bonneville 122 Rue du pont BP 138 74136 BONNEVILLE CEDEX*

- sur le registre dématérialisé de l'enquête à l'adresse suivante : <https://www.registre-dematerialise.fr/1048>

- ou par courrier électronique via l'adresse mail dédiée : enquete-publique-1048@registre-dematerialise.fr

Les observations et remarques du public transmises par voie postale seront jointes au registre d'enquête de la Sous-Préfecture de Bonneville, siège de l'enquête.

Les observations et remarques du public reçues par courrier électronique, seront consultables sur le site internet <https://www.registre-dematerialise.fr/1048> et à partir du site internet des services de l'Etat en Haute-Savoie www.haute-savoie.gouv.fr

Les observations et remarques du public sont communicables aux frais de la personne qui en fait la demande pendant toute la durée de l'enquête.

La commission d'enquête désignée le 21 septembre 2018 par le Président du Tribunal Administratif de GRENOBLE est composée de:

Président : Monsieur Jacky DECOOL
 Membres Titulaires : Madame Claire RATOUIS
 Madame Evelyne BAPTENDIER

Les membres de la commission se tiendront à la disposition du public aux lieux, dates et heures ci-dessous :

LIEUX	DATES	HEURES
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS ROCHOIS Maison de Pays – 1 place Andrevetan 74800 LA ROCHE SUR FORON lieu des permanences de l'enquête : Salle des permanences 1er Etage	Lundi 10 décembre 2018	de 9 H à 12 H
	mercredi 19 décembre 2018	de 16 H à 20 H
	mercredi 26 décembre 2018	de 14 H à 18 H
	samedi 12 janvier 2019	de 9 H à 12H
	lundi 14 janvier 2019	de 9 H à 12 H
COMMUNAUTE DE COMMUNES DE FAUCIGNY-GLIERES – 6 place de l'Hôtel de Ville 74130 BONNEVILLE lieu des permanences de l'enquête : Salle d'Andey 2 place de l'hôtel de ville (bâtiment de la Mairie) et Salle du Môle 2 place de l'hôtel de ville (bâtiment de la Mairie) pour la permanence du vendredi 21 décembre 2018 .	jeudi 13 décembre 2018	de 16 H à 20 H
	vendredi 21 décembre 2018	de 9 H à 12 H
	jeudi 27 décembre 2018	de 9 H à 12 H
	samedi 05 janvier 2019	de 9 H à 12 H
	mardi 08 janvier 2019	de 14 H à 18 H
COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE DE CHAMONIX MONT-BLANC – 101 Place du Triangle de l'Amitié BP 91 – 74400 CHAMONIX MONT-BLANC lieu des permanences de l'enquête : salle Rez de Chaussée Hôtel de Ville	mardi 11 décembre 2018	de 14 H à 18 H
	jeudi 20 décembre 2018	de 16 h à 20 H
	vendredi 28 décembre 2019	de 9 h à 12 H
	mercredi 09 janvier 2019	de 14 H à 17 H
	samedi 12 janvier 2019	de 9 H à 12 H

LIEUX	DATES	HEURES
<p>COMMUNAUTE DE COMMUNES PAYS DU MONT-BLANC – PAE du Mont-Blanc 648 chemin des Prés Caton 74190 PASSY</p> <p>lieu des permanences de l'enquête : salle de réunion</p>	<p>samedi 15 décembre 2018</p> <p>mardi 18 décembre 2018</p> <p>mercredi 26 décembre 2018</p> <p>jeudi 03 janvier 2019</p> <p>vendredi 11 janvier 2019</p>	<p>de 9 H à 12 H</p> <p>de 16 H à 20 H</p> <p>de 9 H à 12 H</p> <p>de 13 H 30 à 17 H 30</p> <p>de 9 H à 12 H</p>
<p>COMMUNAUTE DE COMMUNES CLUSES ARVE ET MONTAGNES Immeuble Le Cristal 3 Rue du Pré-Bénévix 74300 CLUSES</p> <p>lieu des permanences de l'enquête : salle de réunion 3ème Etage (accès immeuble par bouton poussoir sur digicode).</p>	<p>mercredi 12 décembre 2018</p> <p>lundi 17 décembre 2018</p> <p>jeudi 27 décembre 2018</p> <p>samedi 05 janvier 2019</p> <p>jeudi 10 janvier 2019</p>	<p>de 16 H à 20 H</p> <p>de 9 H à 12 H</p> <p>de 13 H 30 à 17 H 30</p> <p>de 9 H à 12 H</p> <p>de 9 H à 12 H</p>